



PUBLIC CONCERNE

Par la voie de l'apprentissage :

Jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus (dès 15 ans si sortie de 3^{ème}) au début de la formation

Sans condition d'âge pour les personnes :

- reconnues travailleur handicapé
- ayant un projet de création ou reprise d'entreprise nécessitant le diplôme
- sur la liste des sportifs de haut niveau

Par la voie de la formation continue :

En contrat de professionnalisation :

- Jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus au début de la formation
- Demandeurs d'emploi d'au moins 26 ans
- Bénéficiaires de minima sociaux

Autres dispositifs :

Salariés, retraités, demandeurs d'emploi

CONDITIONS D'ACCES

Par la voie de l'apprentissage ou le contrat de professionnalisation :

L'inscription définitive est conditionnée par la signature d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation avec une entreprise dont le secteur d'activité correspond au métier visé.

Pour les autres dispositifs : une convention de stage devra être signée avec une entreprise d'accueil.

PRE-REQUIS

Lire, écrire, compter

Maîtriser les fondamentaux de la langue française

DUREE

- Standard : 1 an
- Adaptée à votre profil après positionnement à l'entrée en formation

LIEU(X) DE FORMATION

Bâtiment CFA Coutances (sous réserve des effectifs suffisants)

● Titre Professionnel Maçon du Bâti Ancien - Niveau 3

> MÉTIER(S) VISÉ(S)

- Maçon du bâti ancien
- Maçon-enduisseur
- Maçon-ravaleur
- Façadier du bâti ancien

> OBJECTIFS

- Exécuter des travaux de maçonnerie dans du bâti ancien
- Réaliser des enduits dans du bâti ancien
- Réaliser des ouvrages coffrés dans du bâti ancien

> PROGRAMME

Enseignements professionnels :

- Bâtir ou restaurer un mur en matériau local traditionnel
- Créer des ouvertures dans des murs existants et réaliser la déconstruction de parties d'ouvrages
- Remplacer un élément de maçonnerie
- Réaliser un sol en dallage
- Enduire un ouvrage de maçonnerie avec un mortier traditionnel local
- Rejointoyer des maçonneries
- Réaliser des coffrages en bois
- Ferrailler et couler le béton des éléments de structure simples en béton armé
- Mettre en œuvre un plancher poutrelles et hourdis

Prévention des risques :

- Règles de Prévention des risques, Sécurité et Santé au travail
- Monter, utiliser et démonter un échafaudage de pied (R408)

Enseignements transversaux :

- Organisation et préparation d'une intervention
- Communication professionnelle
- Calculs professionnels
- Compétences numériques
- Démarche écoresponsable



> MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Méthodes pédagogiques

La formation combine :

- des retours d'expérience
- des travaux collaboratifs
- des apports théoriques
- des mises en situation pratique en atelier
- des temps d'autoformation en Centre de Ressources ou sur une plateforme de formation en ligne (e-Learning)
- des situations simulées en réalité virtuelle

Outils et moyens techniques

- Salles de formation équipées de PC/tablettes et vidéoprojecteur
- Atelier de Maçonnerie :
 - Postes individuels et/ou collectifs
 - Outilage individuel et/ou collectif
- Echafaudage de pied
- Plateforme LMS (e-learning)
- Simulateurs de Réalité Virtuelle

Moyens humains

Formateurs d'Enseignement Professionnel disposant d'une expérience terrain

Formateurs d'Enseignements Généraux

Responsable de Centre de Ressources et d'Aide à la Formation (CRAF)

Service d'Accompagnement Socio-Educatif

Modalités d'évaluation

Evaluation formative tout au long de la formation par un suivi régulier des progrès, des acquis et des activités, notamment sur le lieu d'apprentissage

Evaluation certificative conforme aux modalités de l'organisme certificateur :

Les compétences des candidats seront évaluées par un jury lors :

- d'une mise en situation professionnelle
- d'un questionnaire professionnel à l'écrit (QCM)
- d'un entretien final avec présentation d'un dossier faisant état des pratiques professionnelles du candidat
- et selon les résultats des évaluations passées en cours de formation

> VALIDATION DU DIPLOME

Formation inscrite au RNCP (code 35302) permettant la validation d'un ou plusieurs blocs de compétences tels qu'ils sont décrits ci-dessous (délivrance des Certificats de Compétences Professionnelles) :

- CCP 1 : Exécuter des travaux de maçonnerie dans du bâti ancien
- CCP 2 : Réaliser des enduits dans du bâti ancien
- CCP 3 : Réaliser des ouvrages coffrés dans du bâti ancien

+ d'infos sur francecompetences.fr/recherche/rncp/35302/

> POURSUITE DE FORMATION

Selon les autres diplômes obtenus :

- CAP Maçon
- BP Maçon
- Titre professionnel de niveau 4 : Chef d'Equipe Gros Œuvre

Retrouvez toutes nos formations sur www.batimentcfanormandie.fr